

**ATELIER INTERNATIONAL SUR LES INNOVATIONS DANS  
L'INDUSTRIE DES FORÊTS TROPICALES ET PRODUITS  
FORESTIERS QUI EN SON ISSUS**

**Discours prononcé par Mme Marie Noelle KOYARA,  
Représentante de la FAO en Côte d'Ivoire, le 22 Septembre  
2008**

Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts,  
Madame la Représentante de son Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Monsieur l'Inspecteur Général,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux,  
Mesdames et Messieurs les opérateurs du bois,  
Mesdames et Messieurs les représentants des ONG et de la Société Civile,  
Mesdames et Messieurs de la presse,  
Mesdames et Messieurs,

L'honneur me revient ce matin de prendre la parole, au nom du Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, le Docteur Jacques Diouf à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'Atelier International sur « Les Innovations dans l'Industrie des forêts Tropicales et des Produits Forestiers qui en sont issus » AIFORT 2008.

Au moment où s'ouvre cet Atelier International, permettez-moi de rendre un vibrant hommage au Chef de l'État, son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, au Gouvernement et au Peuple ivoirien pour leur engagement pour le retour de la paix dans ce beau pays.  
Je voudrais également remercier très sincèrement l'OIBT à travers son Directeur Exécutif et les opérateurs du bois d'avoir accepté d'organiser et de sponsoriser AIFORT 2008 et l'Exposition au sujet des bois tropicaux Africains.

Excellence Mesdames, Messieurs, malgré les problèmes sociopolitiques que la Côte d'Ivoire connaît depuis septembre 2002, la FAO poursuit une coopération très fructueuse avec le pays. Ainsi plusieurs projets sont actuellement exécutés ou financés par la FAO en appui au secteur agricole et forestier.

Il est important de rappeler ici quelques projets en appui qu'au secteur forestier, tels que :

- Appui à la SODEFOR pour la protection des Forêts Classées
- Appui à l'aménagement et à la gestion des forêts
- La protection Contre les Incendies de Forêts ;

Et pour les plus récents :

- Appui à la révision de la législation forestière (2005) pour l'élaboration du nouveau Code Forestier ;
- L'appui à la mise en place et au fonctionnement du fonds forestier

La FAO, plus grande et plus ancienne agence d'exécution des Nations Unies a, entre autres, la responsabilité de veiller au développement durable des forêts.

Aussi, l'engagement de la FAO à poursuivre son appui aux efforts entrepris par les pays d'Afrique d'étendre la gestion des forêts tropicales a-t-il été réaffirmé par le Directeur Général dans son allocution prononcée au deuxième Sommet des Chefs d'État sur la conservation et la gestion durable des Écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, tenu à Brazzaville le 05 février 2005. Excellence, Mesdames et Messieurs,

Les axes principaux de l'action de la FAO dans les pays Africains en faveur des forêts tropicales et des producteurs de bois d'œuvre sont les suivants :

- l'appui aux programmes forestiers nationaux ;
- l'accompagnement des pays dans le développement des différents supports techniques juridico - normatifs nécessaires à l'harmonisation des politiques et systèmes de contrôle forestier, ainsi que pour l'implication des populations et des ONG dans le processus de gestion forestière, par l'appui à la mise en place de la foresterie communautaire ;
- le renforcement des capacités techniques des pays dans le cadre des réformes institutionnelles engagés ;
- l'amélioration de la gouvernance et l'application des lois forestières en relation avec les initiatives FLEGT (Application de législation, Gouvernance forestière et échanges commerciaux) et AFLEG (African Forest Law Agreement and Governance)
- le développement des stratégies nationales de « réduction des émissions causés par la déforestation et la dégradation des forêts » pour répondre à une demande souvent exprimée par les pays. La FAO assiste les actions aux niveaux national et international sur les forêts et les changements climatiques. Elle est

prête à soutenir les efforts relatifs au mécanisme proposé par la CCNUCC sur la « réduction des émissions causées par la déforestation et la dégradation des forêts » (REDD), en s'appuyant sur l'ensemble du programme de l'Organisation en gestion durable des forêts ;

- les forêts et la lutte contre la pauvreté (foresterie communautaire, marchés et petites entreprises forestières, PFNL) (produit forestier ligneux)
- la conservation de la biodiversité ;
- l'appui à la gestion durable de concessions forestières, en particulier volet social.

AIFORT 2008 est un forum qui permet un échange des innovations autour du développement du secteur forêt et du traitement du bois dans les pays tropicaux, et en particulier en Afrique.

La FAO par ma voix, tient ici, à assurer de la poursuite de sa collaboration avec les acteurs du secteur forestier et les participants ici présents afin de contribuer et aider ses pays membres à promouvoir la gestion durable des forêts tropicales en Afrique et le développement de leurs industries forestières.

Je vous souhaite, donc, un très fructueux atelier,

Je vous remercie.